



Conférence de presse de rentrée

Alerte rouge sur l'apprentissage dans l'artisanat ! Une nouvelle baisse des « coûts contrats » qui menace 100 % des formations aux métiers de l'artisanat.

Paris, 31 août 2023 - Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat tire la sonnette d'alarme sur l'avenir de la formation par apprentissage dans l'artisanat. La baisse des niveaux de prise en charge des « coûts contrats », envisagée par le gouvernement, et susceptible d'entrer en vigueur dans les tous prochains jours, menace clairement le modèle de cette voie d'excellence.

Si nous nous félicitons des bons résultats de l'apprentissage en France, la baisse des niveaux de prise en charge (ou coûts contrats) est une véritable source d'inquiétude. En effet, si elle est confirmée, cette nouvelle baisse va se traduire par un véritable coup d'arrêt pour la formation par apprentissage dans les métiers de l'artisanat.

« Depuis le mois de juillet, le réseau des CMA alerte sur les risques que représentent cette seconde baisse pour le secteur de l'artisanat. Ce qu'il faut bien comprendre ici, c'est qu'aujourd'hui notre outil de formation fonctionne, fait l'objet d'investissement et permet de former à des métiers rares, en proximité, parce que ces formations qui sont déficitaires restent minoritaires. Les marges qui existent nous permettent d'équilibrer la charge qu'elles représentent. Demain, cela pourrait ne plus être le cas », déclare Joël Fourny à la lecture des chiffres communiqués par France Compétences.

Concrètement, cette nouvelle baisse se traduirait par :

- une baisse de près de 8 % du financement des formations emblématiques de l'artisanat de premier niveau (CAP)
- ce qui signifie **que 57 % des formations deviendraient déficitaires**
- ce qui représenterait **55 % de l'effectif des apprentis**

Pour prendre quelques exemples précis :

- aujourd'hui les formations aux métiers de vitraillistes, facteur d'orgues ou certains diplômes comme le BTM chocolatier peuvent être proposés bien que leur coût réel dépasse le financement alloué par France Compétences.
- mais demain ce sont les CAP de boulanger, de charcutier, de peintre en carrosserie, de plombier, de coiffeur ou en esthétique qui deviennent déficitaires.

« Comment poursuivre ces formations lorsque le coût qu'elles représentent n'est plus financé ? Comment continuer à former à perte ? Et au-delà de la question de l'appareil de formation du réseau des CFA, qui formera demain ces jeunes à ces métiers lorsque l'on sait par exemple que nous accueillons parfois 88% des effectifs ? » interroge Joël Fourny.



Les conséquences de la baisse annoncée seraient absolument désastreuses.

A court terme :

- baisse de la qualité des formations
- arrêt des formations à faibles effectifs et déjà fortement déficitaires
- fermeture des CFA de proximité

A moyen terme :

- Impossibilité de poursuivre les formations déficitaires (majoritaires)
- l'appareil de formation est menacé

« L'effet domino de cette décision c'est que nous n'aurons plus la capacité de répondre aux besoins de formation des jeunes comme des entreprises dans de très nombreux métiers. Et si vous ne formez plus à ces métiers, ils sont très clairement menacés », ajoute Joël Fourny.

Pour le réseau des CMA, l'incompréhension est totale au regard :

- du besoin de main d'œuvre et de compétences des entreprises artisanales
- de l'enjeu que représente la reprise d'entreprise
- de la volonté affichée par le Président de la République d'atteindre le million d'apprentis à l'horizon 2027
- et de l'objectif fixé par le gouvernement de favoriser les premiers niveaux de formation qui ont la plus forte plus-value en matière d'insertion dans l'emploi

« Cette révision qui intervient au moment où l'on vient de franchir la barre des 200 000 apprentis est tout simplement incompréhensible et inacceptable. Elle s'effectue d'abord et avant tout au détriment des premiers niveaux de formation là où pourtant l'apprentissage produit les meilleurs effets. On risque tout simplement de casser ce qui fonctionne si bien. Les chiffres parlent d'eux même, la méthode ne répond pas aux objectifs fixés. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement et je veux croire qu'il est encore possible de trouver une solution », déclare Joël Fourny.

Face à cette menace, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat demande instamment au gouvernement :

- **un report de cette baisse**
- et réitère son appel à **lancer une véritable concertation** sur le financement durable de l'apprentissage en France.

« En cette rentrée 2023, je suis profondément inquiet pour l'avenir de la formation professionnelle, et par extension pour l'ensemble du secteur de l'artisanat. Au vu des conséquences qu'elle pourrait engendrer j'appelle solennellement le gouvernement à reporter cette baisse et à lancer une grande concertation sur le financement de l'apprentissage. A défaut, les Chambres des métiers et de l'artisanat ne seront plus en mesure de garantir à la rentrée prochaine l'accueil des jeunes pour les formations devenues déficitaires - ce qui serait un véritable déchirement », affirme Joël Fourny, président de CMA France.

Contact presse : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15